18 juil 2013 -14:07

Appartient à Conseil des ministres du 19 juillet 2013

Deuxième Plan d'action national : Femmes, Paix et Sécurité 2013-2016

Le Conseil des ministres a pris connaissance du deuxième plan d'action "Femmes, Paix et Sécurité" 2013-2016. Le plan d'action exécute la résolution 1325 du Conseil de Sécurité, appliquée par les Nations Unies et d'autres organisations telles que l'OTAN, l'UE et l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

Le deuxième plan d'action national 2013-2016 exécute la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Cette résolution a pour objets la prévention de la violence faite aux femmes et filles, leur protection contre cette violence ainsi que la participation des femmes à la prise de décision dans les domaines de la paix et de la sécurité, par exemple dans le cadre des pourparlers de paix ou des débats relatifs à la reconstruction au lendemain des conflits. Le Plan d'action national 2013-2016 s'articule autour de six objectifs :

- le cadre normatif international
- l'intégration de la dimension de genre dans le cadre de la résolution 1325
- la protection des femmes et des filles contre toutes les formes de violence, y compris les violences sexuelles
- la participation des femmes dans les processus de maintien et de consolidation de la paix
- le soutien pour la mise en oeuvre de la résolution 1325 et du Plan d'action national
- le suivi, le rapportage et le monitoring

Chaque objectif est associé à uen introduction et à une matrice d'action qui présente ses buts, lignes d'action et instruments de suivi. Cette nouvelle structure a pour finalité de mettre clairement en évidence les engagements concrets liés aux instances compétentes.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
http://www.diplomatie.be

© 2020 - news.belgium.be